

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU COS de LA POSTE et d'ORANGE du LOT en date du 28 Mars 2023

Pascal MARTIGNAC ouvre l'Assemblée en souhaitant la bienvenue à toutes et tous, et remercie Francis LACOMBE pour ses nombreuses années en tant que Président du COS (depuis 1990), ce qui a permis à notre association de perdurer et d'élargir les offres à nos adhérents.

Membres du Conseil d'administration excusés : Freddy OULIE, Gérard SURRET et Mario CZEBOTAR.

RAPPORT D'ACTIVITES 2022

Locations (voir tableau en annexe)

Concernant Bidart et Collioure nous avons eu plus de journées d'occupation qu'en 2019 en occultant bien évidemment les années Covid (2020 et 2021). Cependant nous avons toujours des difficultés sur Noirmoutier et Mimizan.

Le Président demande s'il y a des remarques sur les locations et informe que nous avons mis en place des référents chargés de faire un état des lieux et de remettre en ordre les appartements.

Pour cette année à Mimizan José BROS, Bidart Mario CZEBOTAR et Muriel CATTIER pour Collioure ont fait le nécessaire pour rendre les séjours plus agréables.

Pascal MARTIGNAC nous explique qu'il a inscrit nos locations sur Le Portail Malin (Application informatique nationale dédiée aux Postiers) suite aux remarques de la DNAS, ce qui nous permet d'être visibles sur toute la France notamment pour les Postiers extérieurs au LOT. Pour ces derniers les tarifs sont augmentés de 50 € plus l'adhésion obligatoire, **néanmoins les adhérents lotois seront toujours prioritaires.**

Plusieurs personnes nous font remarquer qu'il est indispensable de procéder au remplacement des étendoirs à linge de Collioure et de Mimizan.

Réponse : le nécessaire sera fait.

Un adhérent nous fait remarquer qu'il n'y a pas de bouilloire à Collioure et un autre que la télévision est absente à Noirmoutier.

Réponse : Pour les séchoirs et la bouilloire nous allons faire le nécessaire, par contre nous ne pouvons mettre de télé dans le mobil home car il existe une salle dédiée au camping.

Cinémas en nombre de billets (voir tableau en annexe)

Pour Cahors et Prayssac nous avons toujours beaucoup de demandes, moins sur Figeac et malheureusement aucune sur Biars et Gourdon.

La salle de Prayssac devrait être fermée provisoirement pendant la durée des travaux d'agrandissement.

Spectacles en nombre billets (voir tableau en annexe)

Nous avons surtout des demandes pour les spectacles organisés par les Meules Bleues et Eccausystème, pour les autres les demandes sont vraiment marginales.

Françoise nous informe qu'il est possible de réserver des billets pour les spectacles se déroulant dans les départements 81 et 82.

La liste des spectacles est visible sur le site, mais il serait mieux de recevoir un mail. La faisabilité sera étudiée avec Mario qui gère le site.

Loisirs en nombre de billets (voir tableau en annexe)

Le Karting fonctionne bien, avec une baisse en 2022 qui peut être liée à la canicule.

Vote pour le rapport d'activité Contre : 0 Abstention : 0 adopté à l'unanimité.

Bilan financier (Voir tableau en annexe)

Nous constatons un bénéfice de 5739 €.

Ce dernier s'explique en partie par l'économie du loyer de la rue St Géry (1100 € / trimestre) et la subvention que La Poste continue de nous verser. Pour 2023 ce devrait être aux alentours de 4200 €, somme perçue en deux versements. Plus aucune subvention de la part d'Orange depuis plusieurs années.

Francis précise que la convention avec La Poste est renouvelée pour 2023, mais seulement de 6 mois en 6 mois, en attendant la mise en place du Comité d'Entreprise.

Commission de contrôles

La vérification des comptes a été effectuée par Elisabeth ROUDAYRE et Guy PLETT le 11 Mars.

Les comptes sont certifiés justes et sincères.

Cependant il manque un justificatif sur le récépissé de La Poste pour un versement de 160 € en liquide. Il s'agit du versement du fond de caisse quand certains adhérents règle en liquide.

Concernant les Syndics l'appel de fonds trimestriel ne correspond pas au montant prélevé, le Président informe que c'est souvent le cas et nous n'y pouvons rien.

Il manque la signature du Président sur le remboursement des frais de déplacements des secrétaires, le Président admet qu'effectivement il a oublié d'émarger la demande.

Vote pour le bilan financier Contre : 0 Abstention : 1 Pour : 20

Renouvellement du bureau

Un tiers des membres doit être renouvelé sont concernés LASJAUNIAS Chantal, LETURGIE Florence, VERNHIE Françoise, CZEBOTAR Mario et OULIE Freddy.

Tous les membres devant être renouvelés sont candidats, aucun nouveau candidat.

Vote Contre : 0 Abstention : 0 les 5 membres sont réélus.

Projets 2023/2024.

Nous avons parlé lors de notre dernier Comité d'envisager la vente de l'appartement de Mimizan ou les réservations sont peu nombreuses, afin d'investir en montagne mais pas trop loin ce pourrait être dans le Cantal par exemple (soit Le Lioran voir La Bourboule ou autre).

Nous allons surveiller le résultat avec la mise sur le Portail Malin de l'ensemble de nos locations.

Questions diverses.

Le Président rappelle que nous n'avons pas de grosses dépenses prévues dans les appartements.

Nous avons également augmentés tous les tarifs globalement de 20 €, car la dernière augmentation datait de l'année 2019.

En conclusion de l'assemblée Le Président remercie l'ensemble des personnes qui se sont déplacées et plus particulièrement les deux bénévoles Françoise et Evelyne, ainsi que Pascaline et Ghislaine pour la comptabilité, nos deux vérificateurs des comptes Elisabeth et Guy et Mario pour la tenue du site.

Le Président

Francis LACOMBE

Le Secrétaire

Alain MAURY